

MAIRIE CHEDIGNY

Compte rendu de la séance du lundi 08 novembre 2021

Date de convocation : jeudi 04 novembre 2021

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 13 **votants** : 13

Secrétaire de la séance : Isabelle BÉJANIN

Présents : Pascal DUGUÉ, Isabelle BÉJANIN, François RODE, Laurent FAUVEL, Monique BOITARD, Valéry BOUÉ, Bertrand CARDON, Jean-François CHANDELLIER, Guillaume CHEVRÉ, Murielle JACQUES, Claire LEVIEUX, Pierre LOUAULT, Nicole PERRIER

Représentés :

Excusés : Céline DIERIC

Absents :

Ordre du jour:

- Récupération du terrain communal n°YC05 sur la Zone d'Activités la Prioterie
- Rénovation de l'éclairage public
- Réparation du clocher de l'église
- Location de la salle des fêtes pour le festival des associations

Questions diverses

- Cérémonie du 11 novembre
- Congrès des maires
- Bilan des entrées du jardin du presbytère pour 2021
- Point sur la mobilité
- Distinctions des bénévoles des associations
- Marché des créateurs le 24/04/2022

Délibérations du conseil:

TARIF OCCUPATION SALLE DES FETES FESTIVAL DES ASSOCIATIONS CHEZ JEANNE (DE 2021 059)

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2020, un dédommagement par les associations organisatrice du festival "Chez Jeanne" avait été évoqué avec les présidents compte tenu de l'occupation de la salle des fêtes durant tout l'été et des frais d'électricité et de gaz occasionnés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de fixer à 100 euros par association participant au festival "Chez Jeanne" les frais d'occupation de la salle des fêtes du 1er juillet au 31 août 2021.

DIT que sept associations ont organisé le festival "Chez Jeanne" en 2021 : Roses de Chédigny, Association de Tourisme et Animation de Chédigny, Amis des Jardins du Presbytère de Chédigny, Comité des Fêtes, Association des Parents d'Élèves, le Mail Enchanté, l'Union Sportive de Chédigny ce qui représente un montant total de 700 euros.